AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

216C0628
FR0010667147-FS0248

8 mars 2016

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

COFACE SA

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 8 mars 2016, la société Wellington Management Company, LLP (280 Congress Street, Boston, MA 02110, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds[1], a déclaré avoir franchi en hausse, le 2 mars 2016, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société COFACE SA et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 8 059 586 actions COFACE SA représentant autant de droits de vote, soit 5,13% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions COFACE SA sur le marché.

[1] Le déclarant agit comme « discretionary investment manager ».
[2] Sur la base d'un capital composé de 157 248 232 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.